

Note: ce texte est confidentiel.

Quelques réflexions stratégiques sur la souveraineté du Québec

Pierre Drouilly

avril 1995

(version préliminaire)

I. Bilan de l'état de l'opinion publique québécoise concernant la souveraineté du Québec.

Pour commencer, une série de chiffres inquiétants: le NON à l'entente de Charlottetown a obtenu 56,7 % du vote en 1992, le Bloc québécois 49,3 % en 1993, le Parti québécois 44,8 % en 1994. Nous descendons en vol plané vers le plancher de 40 %, celui-là même atteint par le OUI en 1980. Ajoutons, pour mémoire, que le Parti québécois n'a jamais atteint les 50 % lors d'une élection depuis sa fondation il a plus de vingt-cinq ans, et que le Bloc québécois n'a pas, lui non plus, atteint les 50 % du vote exprimé.

Après avoir atteint des sommets en 1990-1991, la poussée souverainiste a progressivement perdu son élan. Tous les sondages depuis un an indiquent que le OUI est devancé par le NON, le minimum du OUI ayant été atteint à l'élection du 12 septembre dernier.

Proposition 1: compte tenu de l'état de l'opinion publique, si le référendum avait lieu actuellement, il serait perdu.

Pour juger du résultat anticipé du vote, on ne doit surtout pas se baser sur les chiffres obtenus après répartition des indécis. En effet, il semblerait que les électeurs discrets ne se répartissent en aucun cas proportionnellement aux électeurs décidés. Pour montrer cela, il faut retourner aux sondages tenus avant

les référendums de 1980 et de 1992 (le lecteur est prié de se référer aux trois graphiques ci-joints).

a) Sondages pré-référendaires (1977-1980)

Avant le dépôt de la question référendaire (mandat de négociateur), nous n'avons retenu que les sondages qui proposaient cette formulation, la seule qui depuis l'été 1977 remportait l'adhésion d'une majorité (contrairement aux questions faisant intervenir l'approbation de la séparation, de l'indépendance, de la souveraineté ou même de la souveraineté-association). On remarque que si le OUI semblait l'emporter facilement, dès que la question est déposée, le NON dépasse le OUI, qui dès ce moment, et en particulier au cours de la campagne référendaire, se stabilise autour de 40 %. Par contre, de décembre 1979 à mai 1980, le NON varie en sens inverse du pourcentage d'électeurs discrets (indécis, ne sais pas, refus de répondre, etc.). Le jour du référendum, le OUI a obtenu 34 % du vote (électeurs inscrits), le NON 50 %, avec 16 % d'abstentions.

Cela montre que le jour du scrutin une forte proportion des discrets a voté NON. Cela montre aussi que le OUI a pratiquement obtenu l'appui des seuls électeurs décidés en sa faveur: les électeurs discrets ont été ballottés entre l'indécision et l'appui au NON, et ont finalement massivement appuyé le NON. Cela montre enfin que la formulation de la question n'a que peu d'effets sur les comportements référendaires, puisque dès que la question sur le mandat de négociateur a été déposée, le NON devance le OUI, alors que depuis deux ans et demi le OUI l'emportait sur cette question dans tous les sondages.

Proposition 2: quelque soit la formulation de la question,
les électeurs se prononceront sur le fond,
c'est-à-dire sur la souveraineté.

Il n'existe pas de question plus rassembleuse ou plus astucieuse qu'une autre, car le débat politique permettra toujours aux adversaires de donner le contenu qu'ils voudront au sens de la question: l'étiquette politique que l'on accole à une question, est fonction du sens qu'on lui donne mais aussi du sens que nos adversaires lui donnent. En outre il existe une différence fondamentale entre l'*opinion* exprimée abstraitement dans un sondage, et l'*action* qui s'exprime dans

un vote. Voter ce n'est pas exprimer une opinion, c'est faire une action: en ce sens il est plus difficile de voter pour la souveraineté que de se dire favorable à la souveraineté.

b) Sondages pré-référendaires (1992).

Première remarque: sur tout la période pré-référendaire, tous les sondages mettaient le NON en avance sur le OUI. Dès le départ le NON, qui est à 40 % au moment du dépôt de la question (fin août), grimpe vers les 45 % durant le mois de septembre, et oscille autour de cette valeur. Le OUI, quant à lui, varie en sens inverse des discrets (comme le NON en 1980) durant le mois de septembre. À partir du début octobre (après le discours de Trudeau), le NON commence son ascension, tandis que le OUI se stabilise autour de 35 %. Durant tout le mois d'octobre, c'est maintenant le NON qui varie en sens inverse du pourcentage de discrets, tandis que le OUI fluctue autour de 35 %. Finalement le jour du scrutin, le NON se retrouvera à 45 % du vote (électeurs inscrits), le OUI à 35 %, avec un taux d'abstentions de 20 %. Cette fois-ci les électeurs discrets ont été ballottés entre l'appui au NON et l'indécision.

c) Sondages pré-référendaires (1994-1995).

Depuis août 1994, tous les sondages contenant une question sur le choix référendaire, mettent le NON en avance sur le OUI. Le OUI a plongé depuis le début de l'été, jusqu'à un minimum de 30 % au moment de l'élection du 12 septembre: depuis il est remonté à son niveau antérieur au déclenchement de la campagne électorale, et depuis janvier il fluctue autour d'une valeur légèrement inférieure à 40 %. Le NON quant à lui semble une fois de plus varier en sens inverse du pourcentage de répondants discrets, ce qui indiquerait encore une fois que les électeurs discrets hésitent entre le NON et l'indécision: compte tenu des expériences passées, cela signifie qu'advenant un référendum actuellement, le résultat se situerait probablement dans la fourchette 40 % au OUI et 60 % au NON. Et même, dans une perspective pessimiste, rien ne garantit que le OUI atteindrait la barre des 40 % comme en 1980.

Alors que la répartition proportionnelle des électeurs discrets semble indiquer plutôt un résultat dans la fourchette 45 % au OUI et 55 % au NON, notre

analyse nous conduit à un résultat bien moins serré, et bien pire pour le OUI. Nos analyses nous conduisent à penser que nous ne sommes pas dans une fourchette 45-55, mais bien plus dans une fourchette 40-60. Même la majorité du vote francophone n'est pas actuellement assurée pour le OUI.

d) L'équation du référendum.

Bien entendu la polarisation du vote sur une base ethno-linguistique impose aux souverainistes un handicap important. Illustrons cette situation en nous demandant quelle majorité de francophones doit voter OUI, pour que le OUI l'emporte avec différents niveaux, et compte tenu de différentes hypothèses sur les appuis au OUI de la part des non-francophones.

Vote francophone requis en faveur du OUI pour le OUI gagne

Résultat global pour le OUI	Vote non-francophone pour le OUI			
	0 %	5 %	10 %	15 %
50 %	61 %	60 %	59 %	58 %
55 %	67 %	66 %	65 %	64 %
60 %	73 %	72 %	71 %	70 %

Dans l'hypothèse la plus probable (5 % d'électeurs non francophones qui appuient le OUI), pour gagner le référendum le OUI doit obtenir au moins 60 % du vote francophone pour une victoire de justesse, les *deux-tiers* du vote francophone pour une victoire claire et nette (55 %), et presque les *trois-quarts* du vote francophone pour une victoire irréfutable (60 %).

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'on est actuellement loin d'un tel résultat.

II. L'évolution de l'opinion publique dans les mois à venir.

Les conséquences d'une victoire du NON sont incalculables. Même si au regard de l'histoire une défaite du OUI ne constituera qu'un épisode malheureux de plus dans la quête de la souveraineté du Québec, et que nous sommes convaincus qu'elle ne réglera d'aucune façon le problème constitutionnel, les conséquences politiques immédiates de cette défaite sont difficiles à estimer.

Outre les conséquences directes sur le moral des troupes souverainistes, une victoire du NON aura un effet dévastateur sur l'image du Québec, face à Ottawa et au reste du Canada évidemment, mais aussi sur la scène internationale: qui, parmi nos amis et nos alliés étrangers, pourra continuer à prendre au sérieux un peuple qui se sera dit NON à lui-même deux fois en quinze ans?

Au plan interne, il n'est pas du tout évident que le gouvernement du Parti québécois pourra continuer à gouverner le Québec après un pareil échec: ses adversaires fédéralistes, et en particulier le Parti libéral du Québec, lui feront une telle guerre d'illégitimation (dont les six derniers mois nous ont donné un aperçu), qu'il lui sera difficile de ne pas retourner aux urnes dans un délai assez court. Dans cette hypothèse, advenant une victoire libérale, cela impliquera, nous semble-t-il, une signature immédiate de l'acte constitutionnel de 1982, ce qui serait un recul historique important pour le Québec.

Puisqu'il semble maintenant acquis que le référendum sur la souveraineté n'aura pas lieu avant l'automne 1995, il faut s'interroger sur les chances de voir la situation du OUI s'améliorer substantiellement d'ici là

Proposition 3: compte tenu des tendances passées,
rien ne nous permet de penser que l'état de l'opinion
publique sera bien différente à l'automne 1995

Les causes du plafonnement du OUI.

Si l'on tente de dépasser le volontarisme politique qui consiste à dire qu'avec de bonnes tactiques, une bonne organisation, un travail acharné, et beaucoup de bonne volonté, on arrivera à combler le fossé qui nous sépare du 50 %, il faut analyser les raisons profondes du plafonnement des options

souverainistes. Les travaux du COP (Comité sur l'opinion publique), qui travaille sur l'opinion publique depuis février 1992 malgré des moyens limités, sont très instructifs à cet égard.

Sans vouloir couvrir tous les résultats obtenus par le COP depuis trois ans, on peut toutefois dire que deux obstacles incontournables se dressent devant nous dans l'opinion publique: l'attachement au Canada et l'illusion que le fédéralisme est réformable. Par contre les études du COP confirment le rejet extrêmement fort du statu quo de la part des Québécois, ainsi que la préférence très marquée pour une réforme constitutionnelle qui renforce considérablement les pouvoirs et l'autonomie du Québec au sein de la fédération. C'est dans ces paramètres généraux que l'opinion publique québécoise évolue depuis trois ans.

L'attachement au Canada a pour lui le poids de l'histoire: cet attachement nous surprendra toujours, même si on peut l'expliquer historiquement. Mais nous devons reconnaître qu'il est réel, qu'il est sincère et qu'il est profond pour une très large partie des Québécois (même souverainistes), même si dans leur très grande majorité les Québécois s'identifient d'abord et avant tout au Québec.

C'est peut-être à cause de cet attachement (qui est de l'ordre du symbolique irrationnel), que perdure l'illusion de la possibilité de réformer le fédéralisme dans le sens de la reconnaissance de la société distincte. Malgré l'histoire des trente-cinq dernières années, malgré tous les échecs de réforme constitutionnelles, malgré le rapatriement de 1982, malgré l'échec de l'entente du Lac Meech, une très forte proportion de Québécois restent convaincus que l'on peut réformer le fédéralisme pour faire place aux aspirations du Québec.

Tant que ces deux hypothèques ne seront pas levées, il nous semble qu'aucune possibilité nous est donnée de pouvoir créer la vague de fond qui nous est indispensable pour gagner, compte tenu du vote non-francophone qui s'oppose en bloc au projet souverainiste.

Nos adversaires, qui doivent mener les mêmes études que nous, ont dû d'ailleurs s'en rendre compte: toute leur stratégie argumentaire en témoigne.

Pour lever ces deux hypothèques, il nous faut adopter une démarche pédagogique qui démasque ces deux impostures: l'idée d'une nation canadienne qui fonde l'attachement au Canada et la chimère d'un fédéralisme «flexible» ou «évolutif». Dans la foulée de Meech, ces deux mirages ont été en partie dissipés: les Québécois ont été alors confrontés au chauvinisme canadien et à la rigidité fédéraliste. C'est alors que la poussée souverainiste s'est manifestée dans les sondages à des niveaux que l'on ne lui avait jamais connus auparavant. Toute la

stratégie fédéraliste depuis ce temps, et depuis la victoire du Parti québécois en particulier, a été de faire illusion et de tendre les pièges.

À cause de ces deux permanences dans le sentiment québécois, il suffit aux fédéralistes de s'asseoir sur le statu quo et de lancer des pierres aux souverainistes: côté pile, appuyer sur l'idée de rupture («les séparatistes») définitive («refus de négocier») associée aux craintes économiques (campagne de peur); côté face, mettre l'accent sur l'appartenance au Canada (un des meilleurs pays où vivre au monde) et sur une histoire mythique du Canada (pays de tolérance, société moderne, libérale, évolutive, etc.). Cette stratégie est beaucoup plus subtile que le simple terrorisme économique, même si parfois elle tombe dans la plus vulgaire des violences symboliques.

Si l'on faisait l'analogie avec une partie d'échecs, on pourrait que les souverainistes, qui jouent les blanches, se servent d'une ouverture assez classique et connue (quelque chose comme la partie italienne), à laquelle les fédéralistes, qui jouent les noires, n'ont qu'à opposer les réponses connues en espérant au pire une nulle, au mieux une erreur des souverainistes qui leur assurerait l'échec et mat. Si l'on continue dans la partie avec la même stratégie prévisible d'avance, on est comme le poisson qui se croit encore libre de nager, mais qui est déjà emprisonné dans le filet de pêche en entonnoir.

Rendus à ce point de la partie d'échecs, il nous faut trouver une variante dans l'ouverture qui nous permette de reprendre l'initiative: aux échecs cela s'appelle un gambit.

Le gambit du référendum.

«Gambit (it. gambetto, "croc-en-jambe"): coup aux échecs, qui consiste à sacrifier un pion, une pièce, pour dégager le jeu, ou pour s'assurer un avantage d'attaque ou de position» (Robert).

La difficulté avec la stratégie référendaire, c'est qu'elle est trop prévisible pour l'adversaire, et qu'il peut y répondre coup pour coup, et même parfois avec un coup d'avance (p. ex. la guerre du turbot). Il faut donc trouver une variante tactique qui oblige l'adversaire à ouvrir son jeu et à se commettre.

Mais avant de proposer une réflexion nouvelle, il faut poser quelques principes fondamentaux.

1. Notre seul et unique objectif est la souveraineté du Québec.

Toute la stratégie doit être établie en fonction de ce seul but, même si du point de vue tactique on peut emprunter des chemins qui pourraient sembler de prime abord détournés.

2. Il faut épargner au Québec tout échec qui affaiblirait sa position.

Selon la formule bien connue, il faut faire passer la patrie avant les partis. Devant l'histoire, nous n'avons pas le droit de faire subir un nouvel échec au Québec. Surtout que, comme le rappellent maintenant beaucoup d'observateurs, une victoire du NON au référendum ne signifiera pas le statu quo, mais certainement une nouvelle charge fédérale dans le sens de la centralisation. Sans compter les menaces qu'un pareil scénario feront peser sur la langue française et la culture québécoise. Car une défaite, c'est une défaite, qu'elle soit infligée à moins de 40 %, à 40 % ou à 47 %.

3. Tout résultat qui fait avancer le Québec vers plus de pouvoirs est préférable à tout résultat qui l'en éloigne.

Il n'existe pas actuellement de consensus assez large pour gagner un référendum de manière décisive: mais quoi que l'avenir nous réserve, le Québec continuera de vivre et de se battre: il faut lui en donner tous les moyens.

Faisons l'hypothèse que la souveraineté ne se réalise jamais, que pour toutes sortes de raisons qui tiennent aux deux siècles de domination, les ressources culturelles et idéologiques ne soient plus suffisantes pour susciter ce sursaut de dignité nécessaire pour s'affirmer comme peuple souverain. Mais si telle était l'issue lointaine de la lutte souverainiste de cette fin de siècle, le Québec n'en cessera pas néanmoins d'exister. On doit aussi penser à cela dans l'établissement d'une stratégie.

Pour reprendre l'analogie avec la partie d'échecs, nous jouons pour gagner, bien entendu, mais advenant que l'on ne puisse pas gagner, nous jouerions la nulle, en tout les cas nous ne jouerions certainement pas pour perdre. En toute occasion, la nulle est préférable à l'échec et mat.

Comme pour l'instant l'opinion publique ne semble pas prête à appuyer massivement la souveraineté, il faut choisir une nouvelle tactique sans changer l'objectif stratégique, qui est de réaliser la souveraineté du Québec.

**Il faut opérer un repli tactique qui ne soit pas
un recul stratégique.**

Nous considérons que certaines propositions mises de l'avant depuis quelques semaines par plusieurs observateurs ne remplissent pas cette condition impérative: jouer sur le contenu de la question, proposer une question à réponses multiples, faire un ou des référendums sectoriels, diluer la portée de la souveraineté, ou la jumeler avec l'association économique, etc. C'est parce que nous demeurons convaincus que dans tous ces cas de figure, la stratégie fédéraliste restera toujours la même: ils accuseront les souverainistes de vouloir «séparer» le Québec du Canada, mais cette fois-ci par des moyens détournés et à la pièce, et à cette accusation ils jumelleront évidemment une campagne de peur.

Par ailleurs, de telles tactiques ne garantissent en aucune façon un résultat sûr: il se pourrait très bien, par exemple, que les Québécois disent NON à un référendum sectoriel sur un champ de compétences particulières, parce qu'en fait ils diraient non à la séparation du Québec.

Comme dans l'état actuel des choses, un référendum tenu au printemps est perdu, il faut remettre la tenue du référendum. Mais si on le remet simplement pour le remettre (et en fait parce que son issue victorieuse est problématique), on ne sera pas plus avancés à l'automne. Il faut au contraire saisir l'occasion qui nous est donnée de faire un gambit du référendum. Car il faut reprendre l'initiative politique: cela est d'autant plus facile que le gouvernement du Québec maîtrise le calendrier électoral: fraîchement élu, son échéance électorale est reportée à l'été 1999; les élections fédérales doivent avoir lieu au plus tard à l'automne 1998; il y a une conférence constitutionnelle obligatoire en 1997, alors que le gouvernement fédéral sera déjà dans sa quatrième année.

Il faut adopter une tactique pédagogique pour recréer
les conditions propices à la tenue d'un référendum
sur la souveraineté du Québec.

Adopter une tactique pédagogique c'est lever les deux hypothèques qui pèsent sur l'adhésion au projet souverainiste: l'attachement au Canada et l'illusion d'une possible réforme du fédéralisme dans le sens des intérêts historiques du Québec.

Cela ne peut se faire sur la base d'une proposition de souveraineté ou de souveraineté-association, car cela permet aux fédéralistes de tenir un discours purement négatif sur notre projet et leur évite d'avoir à proposer une quelconque alternative concrète (le tout étant toujours remis pour l'après-référendum).

Adopter une tactique pédagogique, c'est prouver le mouvement en marchant. C'est faire la preuve que l'opinion canadienne est braquée contre le Québec, et que l'État fédéral n'est pas prêt à céder un pouce de terrain, bien au contraire. C'est recréer le climat politique autour de l'échec de l'entente du Lac Meech.

Quelques pistes d'action.

Le changement de tactique devrait se faire tout de suite, dans la foulée des travaux des Commissions régionales et de la Commission nationale.

Celles-ci ont fait la preuve qu'il n'existe pas à l'heure actuelle de consensus assez large pour espérer remporter facilement une victoire au référendum, que les réticences et les appréhensions sont encore trop nombreuses chez trop de Québécois: que pour tout dire, les Québécois ne sont pas prêts: les sondages confirment cette situation.

Il faut prendre acte de cet état de l'opinion québécoise, et reporter la tenue du référendum: cela serait une marque de très grande écoute démocratique. Mais pour que cela ne soit pas perçu comme un aveu de faiblesse, nous estimons qu'il faut aller plus loin.

Avant d'expliquer plus en détail la tactique proposée, il faut rappeler que celle-ci s'inscrit dans une stratégie inchangée: réaliser la souveraineté du Québec. Le lecteur ne doit pas perdre de vue cet objectif stratégique pour apprécier la tactique proposée. Il doit aussi comprendre que nous sommes

conscients des périls et des risques qu'elle comporte, mais que nous estimons que ceux-ci sont moins grands que celui d'aller devant une défaite immédiate dans un référendum prématuré. Le lecteur aura aussi à l'esprit que pour moi il s'agit sans doute du texte le plus difficile que je n'ai jamais eu à écrire.

À partir du constat qu'il n'existe pas de consensus suffisamment large pour réaliser immédiatement la souveraineté, le Parti québécois décide de *suspendre* l'application de l'article 1 de son programme. Concrètement cela veut dire reporter la tenue du référendum.

Constatant aussi qu'il existe un ensemble de revendications très nettes dans le sens de l'accroissement des pouvoirs du Québec au sein de la Confédération, le gouvernement s'attelle à la tâche de constituer une plate-forme de revendications du Québec pour la conférence constitutionnelle de 1997. Là est le talon d'Achille de la stratégie fédéraliste: cette échéance de 1997 contenue dans les dispositions constitutionnelles de 1982 est le mur auquel seront acculés les fédéralistes. Remarquons au passage qu'advenant une défaite référendaire, la stratégie fédéraliste sera bien évidemment de pousser le gouvernement à aller en élections, de manière, advenant une victoire libérale, de pouvoir adhérer à l'acte constitutionnel en 1997.

Les revendications du Québec devraient être définies à la faveur d'une opération très large de consultation, et de constitution d'une coalition arc-en-ciel: commissions consultatives, assises nationales, états généraux, peu importe la formule, il faudrait que tous les citoyens et tous les groupes d'intérêt puissent s'exprimer. Cela serait du même coup une définition d'un projet de société. Une redéfinition du Canada: une nouvelle union canadienne pour reprendre l'expression de René Lévesque de 1967.

On imagine sans difficulté que cette plate-forme constituerait une sorte de somme des revendications traditionnelles du Québec depuis la Commission Tremblay jusqu'au rapport Allaire et la Commission Bélanger-Campeau: réforme en profondeur des structures de la fédération, décentralisation profonde, augmentation des pouvoirs des législatures provinciales et pleine juridiction sur un certain nombre de secteurs (langue et culture, immigration, éducation, santé, formation de la main-d'œuvre, etc.) et juridiction partagée dans d'autres secteurs (relations internationales p. ex.), etc., etc. Il est prématuré d'élaborer à ce stade-ci sur cette plate-forme car ce sera aux Québécois de définir ces revendications.

Si les conditions politiques le permettent, cette ensemble de revendications peut-être soumise à un référendum dès le printemps 1996, ce qui lui donnerait un caractère incontournable, et écarterait pour de bon le péril d'une adhésion à l'acte constitutionnel de 1982. Mais dans toute cette consultation, il n'est plus question de souveraineté.

On voit tout de suite comment cette situation coïncerait, et le Parti libéral du Québec, et le gouvernement fédéral ainsi que tous les partis fédéraux.

Les revendications du Québec pour la conférence constitutionnelle de 1997 étant ainsi établies et légitimées par référendum, le Gouvernement du Québec demande au Gouvernement du Canada de soumettre cette proposition à un référendum dans le reste du Canada, pour que le Premier ministre du Canada et les Premiers ministres provinciaux aient un mandat de négocier (cette obligation existe déjà pour certaines provinces).

Advenant un refus catégorique (ce qui est probable), le fardeau de la preuve de bonne foi retombe sur les épaules du gouvernement du Canada, et nous faisons la preuve de la rigidité fédéraliste. De toutes façons l'affrontement est inévitable à l'échéance de 1997.

Advenant que la proposition du Québec soit soumise à un référendum dans le reste du Canada, est sera presque à coup sûr battue dans l'état actuel de l'opinion publique canadienne-anglaise. Dans une telle éventualité on ferait la preuve du chauvinisme canadien face au Québec, en tout cas de l'impossibilité de redéfinir le Canada à la satisfaction du Québec, et on briserait le mythe de la « nation canadienne » en ébranlant sérieusement le sentiment d'appartenance à ce pays factice.

Advenant enfin que le reste du Canada accepte la proposition du Québec, celui-ci aura fait un immense pas en avant, mais si ce n'est pas la souveraineté telle que nous la rêvons depuis si longtemps: en termes d'échecs, la partie référendaire se sera terminée par une nulle. Mais connaissant l'histoire du contentieux Québec-Canada, cette dernière éventualité nous apparaît tout-à-fait improbable, car elle relève du rêve: malheureusement c'est encore ce rêve que partagent trop de nos concitoyens.

Par contre nous sommes convaincus que devant un débat qui risque selon toute probabilité d'être acerbe et acrimonieux, pour ne pas dire hargneux, nous pourrons faire la preuve de l'impossibilité de réformer le Canada. Et devant l'impasse ainsi créée, les Québécois retrouveront le fil de leur histoire, et sauront faire le choix qui s'impose.

Pour résumer de façon schématique, la tactique proposée est, en gros, la suivante:

1. Suite à la démarche des derniers mois, constat de l'absence de consensus dans la population («Je vous ai compris»).
2. Le Parti québécois suspend l'application de l'article 1 de son programme.
3. Le Gouvernement du Québec assume sa responsabilité de défendre les intérêts supérieurs du Québec et propose une consultation pour définir les revendications du Québec.
4. Automne 1995: définition des revendications du Québec pour l'échéance de 1997 («coalition arc-en-ciel»).
5. Printemps 1996: le cahier de revendications du Québec pour une nouvelle union canadienne est approuvé par référendum.
6. Le Québec demande à Ottawa de soumettre cette proposition à la population du reste du Canada par voie de référendum.
7. Conférence constitutionnelle de 1997: le Québec dépose sa proposition.
8. Devant le refus essuyé, référendum sur la souveraineté du Québec.

Pierre Drouilly
département de sociologie
Université du Québec à Montréal
Tél.: (514)-987-3267 (bur.)
(514)-678-8468 (dom.)